



RÉSEAU PLEIN AIR QUÉBEC

LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR AU CŒUR DE L'AVENIR DE LA FORÊT

Mémoire du Réseau
plein air Québec

Transmis au ministère
des Ressources
naturelles et des Forêts

**Démarche de réflexion
sur l'avenir de la forêt**

Avril 2024

Introduction

Le Réseau plein air Québec (RPAQ) souhaite se prononcer dans la démarche de réflexion sur l'avenir des forêts du Québec. Depuis sa fondation en 2019, le RPAQ représente, au travers des fédérations qui en sont membres, les intérêts des Québécoises et Québécois impliqués dans une multitude d'activités de plein air, dont bon nombre se déroulent dans les forêts publiques et privées. Bien que l'importance économique de ces espaces pour le Québec soit indéniable, en particulier du fait de l'industrie forestière, nous estimons qu'intégrer le plein air à la réflexion sur l'avenir de la forêt est indispensable à la pérennité de nos activités, qui connaissent un essor important.

Dans le cadre de cette consultation, deux thématiques retiennent particulièrement notre attention : la conciliation des usages et le développement économique et ses retombées régionales. En effet, comme mentionné plus haut, nos activités se déploient largement dans les forêts qui sont des espaces naturels partagés par divers utilisatrices et utilisateurs ayant des préoccupations variées. Par ailleurs, le plein air est un acteur économique majeur quand on parle des forêts. Notre participation à la démarche de réflexion vise à faire connaître nos intérêts tout en promouvant une approche équilibrée et durable de l'utilisation des forêts, tenant compte des réalités de tout le monde.



Aperçu des enjeux

Après réflexion et consultation des fiches d'information relatives à la démarche mises à disposition par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, le RPAQ a relevé différents enjeux liés à l'avenir de la forêt et à la pratique du plein air. Certains sont liés au thème de la conciliation des usages et d'autres au développement économique et aux retombées régionales.

Conciliation des usages

Les forêts québécoises sont utilisées à de nombreuses fins. Pour assurer la prise en compte des valeurs et des besoins des différentes utilisatrices et utilisateurs dans la gestion et l'aménagement des forêts, plusieurs mécanismes de participation ont été mis en place par le gouvernement notamment avec la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.

Malgré ces bonnes avancées, nous constatons un manque de planification concertée sur le territoire ainsi que des superpositions de droits et des défis d'harmonisation des usages. La participation et la collaboration à ces mécanismes des organisations que nous représentons et de leurs membres demeurent limitées si bien qu'aujourd'hui, le règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État n'est pas adéquat par rapport aux besoins des activités que nous représentons.

Par ailleurs, de nombreux obstacles au développement des projets de plein air subsistent. Nous relevons la lourdeur, la complexité et la longueur des processus administratifs liés à l'application de la réglementation, ainsi que les réticences provenant de milieux où les activités motorisées, de chasse et de pêche prédominent [1].

Les milieux où l'industrie forestière est active et génère des emplois compliquent la mise en œuvre de projets de plein air. Le manque d'entente à long terme sur la coupe de bois met en péril les investissements pour développer de nouveaux sites de pratique qui pourraient disparaître à l'avenir.

Nous ne pouvons non plus négliger un autre impact des activités forestières sur le plein air : les coupes d'arbres ont des répercussions significatives sur le paysage, lequel est un critère déterminant dans la pratique du plein air pour la population québécoise [2].

Ces constats soulignent la nécessité urgente d'une prise en compte accrue du plein air dans les politiques et les plans de gestion forestière, ainsi que la recherche de solutions concertées pour concilier les différents usages de la forêt de manière équilibrée et durable.

Développement économique et retombées régionales

Il est regrettable que les documents gouvernementaux relatifs à ce thème de la Démarche sur l'avenir des forêts ne fassent qu'une seule mention du plein air, laissant entendre que cette dimension n'est pas jugée prioritaire dans ce contexte. Le fait que les fédérations que nous représentons, qui sont pourtant des moteurs du domaine reconnues par le ministère de l'Éducation, n'aient pas été invitées aux consultations des partenaires semble aller dans le même sens. Pour nous, les forêts revêtent une importance capitale car nos activités y sont intimement liées. De nombreux sites s'y trouvent et sans eux, c'est l'ensemble de la pratique des activités du plein air au Québec qui est menacée.

Dans la fiche d'information relative au Thème 4 de la démarche, l'impact économique de l'industrie forestière est largement détaillé. Il nous semble important de faire état de celui du plein air. De nombreuses données révèlent que l'apport de ce secteur à l'économie du Québec est à ne pas négliger. Le plein air constitue un pilier important des loisirs au Québec et a significativement contribué à l'économie de la province, générant plus de 2,2 milliards de dollars en 2016 et créant plus de 30 800 emplois. La popularité croissante du plein air se confirme, avec plus de 9 pratiquants sur 10 désireux de découvrir de nouvelles activités [3].



Les statistiques démontrent que 66 % des adultes du Québec ont pratiqué au moins une activité de plein air entre 2014 et 2017, allant de la randonnée pédestre au ski de fond, en passant par l'escalade ou le vélo. Pour la population, la pratique du plein air est associée au bien-être, avec 87 % des gens considérant qu'elle réduit le stress.

Dans une analyse de leur impact économique, les parcs régionaux, dans lesquels on pratique différentes activités de plein air, se révèlent être des contributeurs significatifs au PIB du Québec, avec des retombées annuelles estimées à 91,5 millions de dollars, et les dépenses touristiques associées à leur présence sont estimées à 601 millions de dollars. En 2022, les parcs régionaux ont enregistré environ 6,8 millions de visites-personnes, avec une moyenne de 107 000 visites-personnes par parc [4].

“ *Le plein air constitue un pilier important des loisirs au Québec et a significativement contribué à l'économie de la province, générant plus de 2,2 milliards de dollars en 2016 et créant plus de 30 800 emplois.* ”

Ces données soulignent l'importance économique indéniable du plein air et la nécessité de prendre en compte son potentiel dans les discussions sur l'avenir des forêts du Québec.





Propositions

Compte tenu des constats présentés ci-dessus, le Réseau plein air Québec propose les pistes de réflexion suivantes :

1.Reconnaitre que la mise en valeur des forêts passe par le plein air au même titre que l'exploitation forestière.

2.Développer une vision globale, cohérente et concertée pour le développement du plein air dans les forêts du Québec en accordant une importance accrue à leur fonction récréative.

3.Favoriser un meilleur équilibre des usages entre les lieux de pratique de loisirs de plein air, les sports motorisés, la pêche, la chasse et l'industrie forestière en :

a. S'assurant d'une plus grande présence du milieu du loisir de plein air dans les mécanismes de participation relatifs à la gestion et l'aménagement des forêts;

b. Établissant des planifications et ententes à long terme en matière de coupes forestières pour permettre aux gestionnaires de site de plein air de pérenniser leurs projets et investissements;

c. Mettant en place des périmètres de protection de la forêt autour des lieux de pratique et en identifiant certains réseaux d'activités de plein air comme étant prioritaires face aux autres types d'utilisateurs de la forêt;

d. Transmettant des directives claires aux différentes tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (et même en offrant directement aux fédérations de plein air une place à ces tables) et en mettant en place des mesures de protection significatives sur les réseaux existants.

EN GUISE DE CONCLUSION

La démarche de réflexion sur l'avenir des forêts du Québec représente une opportunité à ne pas manquer pour placer le plein air au centre de nos préoccupations collectives. Il est indéniable que la forêt constitue le terreau même de ces activités si chères à la population québécoise et aux touristes d'ailleurs, qu'ils soient du Canada ou de l'étranger.

Il est vital de reconnaître que le plein air n'est pas simplement un loisir parmi d'autres au Québec ; c'est une source de bien-être promouvant un mode de vie physiquement actif et une industrie en plein essor. L'engouement pour les activités de plein air ne cesse de croître, et leur impact économique et social ne peut être ignoré.

À propos du Réseau plein air Québec

Le Réseau plein air Québec est reconnu par le ministère de l'Éducation (MÉQ) comme le regroupement national des fédérations de plein air.

Sa mission est d'assurer le partage de l'expertise et la concertation entre les fédérations de plein air ainsi que le développement et la promotion de la pratique d'activités de plein air au Québec. Ses onze fédérations membres sont reconnues par le MÉQ comme organismes nationaux de loisir et sont donc désignées responsables de la régie de leurs activités respectives : leur mission est de favoriser, développer, pérenniser et promouvoir la pratique sécuritaire et agréable de leurs activités. Grâce à leur expertise technique, elles fournissent des lignes directrices et des outils aux pratiquants autonomes, aux encadrants d'activités et aux gestionnaires de sites, notamment, en plus de piloter des projets structurants.

Le RPAQ et ses fédérations membres contribuent à favoriser la pratique responsable des activités de plein air et à atteindre les objectifs ministériels visant à augmenter la pratique d'activité physique par la population québécoise.



Références

[1] *Étude des problématiques vécues par les gestionnaires de terres publiques relativement à l'accessibilité au territoire pour des activités de plein air*. Darvida Conseil (2020).

[2] *Étude des clientèles, des lieux de pratique et des retombées économiques et sociales des activités physiques de plein air*, Chaire de tourisme Transat ESG UQAM. (2017). Repéré à :
https://chairedetourisme.uqam.ca/upload/files/Etude_Plein_air_rapport_final.pdf

[3] *Étude des clientèles, des lieux de pratique et des retombées économiques et sociales des activités physiques de plein air*, Chaire de tourisme Transat ESG UQAM. (2017). Repéré à :
https://chairedetourisme.uqam.ca/upload/files/Etude_Plein_air_rapport_final.pdf

[4] *Portrait et retombées économiques des parcs régionaux du Québec*, Association des parcs régionaux du Québec. (2022). Repéré à :
https://www.parq.ca/_files/ugd/a2b979_249753f23d2b445c97a11e46f855186d.pdf

